

DEC151502INEE

Décision portant nominations de M. Fabien Arnaud aux fonctions de directeur par intérim, ainsi que de Mme Véronique Peyrache-Gadeau et M. Bernard Fanget aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°5204 intitulée « *Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM)* »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5204 intitulée « Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM) » et nommant M. Jean-Jacques Delannoy directeur et M. Dominique Gasquet directeur adjoint de cette unité ;

Vu la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Jacques Delannoy, directeur, et M. Dominique Gasquet, directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaires, à compter du 1^{er} juin 2015.

II. A compter de cette même date, M. Fabien Arnaud, directeur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2015.

III. A compter de cette même date, Mme Véronique Peyrache-Gadeau, maître de conférence à l'Université de Savoie, et M. Bernard Fanget, ingénieur de recherche à l'Université de Savoie, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Philippe Baptiste